



Assemblée Générale du 20 Janvier 2024

Lieu : FUVEAU à la Maison Pour Tous de 10h30 à 16h00.

Ordre du jour prévu :

Avant l'AG : signature de la liste d'émargements : présents + procurations, remise des bulletins de vote pour le renouvellement du CA.

1. **Rapport moral** (adoption à main levée)
2. **Bilan** des participations aux randonnées année 2023
3. **Bilan** des participations à la Marche Nordique 2023
4. **Bilans des formations** 2023 et prévisions
5. **Rapport financier** (adoption à main levée)
6. **Budget prévisionnel** (adoption à main levée)
7. **Cotisations 2023-2024** (adoption à main levée)
8. **Questions diverses** (Questions des adhérents soumises avant la réunion)

– Renouvellement du CA : vote à bulletin secret et proclamation des résultats

*Un apéritif sera offert par l'association à l'issue de l'AG. Un repas tiré du sac sera pris en commun, puis ensuite nous dégusterons ensemble la galette des rois. **Un petit geste pour la planète : Il vous demandé d'amener vos verres, nous ne fournirons plus de gobelets jetables.***

PS: -**Si vous ne venez pas à l'AG**, pensez à donner une **procuration** remplie et signée à un adhérent qui sera à l'AG. Selon les statuts, un **adhérent ne peut avoir plus de 2 procurations**.

Je soussigné(e)

Donne procuration à

Pour me représenter aux votes de l'AG de l'ARPF du 20 janvier 2024 .

Date et signature :

Association des Randonneurs Pédestres de Fuveau

20 Impasse de la Micouline 13710 Fuveau

www.randofuveau.fr arpfadmi@gmail.com

L'ARPF est affiliée à la [Fédération Française de Randonnée Pédestre](#) (N° 05076)
L'ARPF est bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme de la FFRP n° IM075100382